

LE TÊTU

Mairie de Curis au Mont d'Or
Numéro: 208

FEVRIER 2022

Des crêpes, beaucoup



de l'amour, toujours



et des masques, encore...



MAIRIE

Pour nous joindre : Accueil téléphonique au 04 78 91 24 02

ACCUEIL DU PUBLIC OUVERT :

Les Lundis après-midi 14H00 - 17H00

Les Mardis, Mercredis et Jeudis matin 10H00 - 12H00

Les Vendredis après-midi 13H30 - 16H00

EN DEHORS DE CES HORAIRES ET EN CAS D'URGENCE

N° élu d'astreinte: 06 37 31 40 90

MOUSTIQUE TIGRE

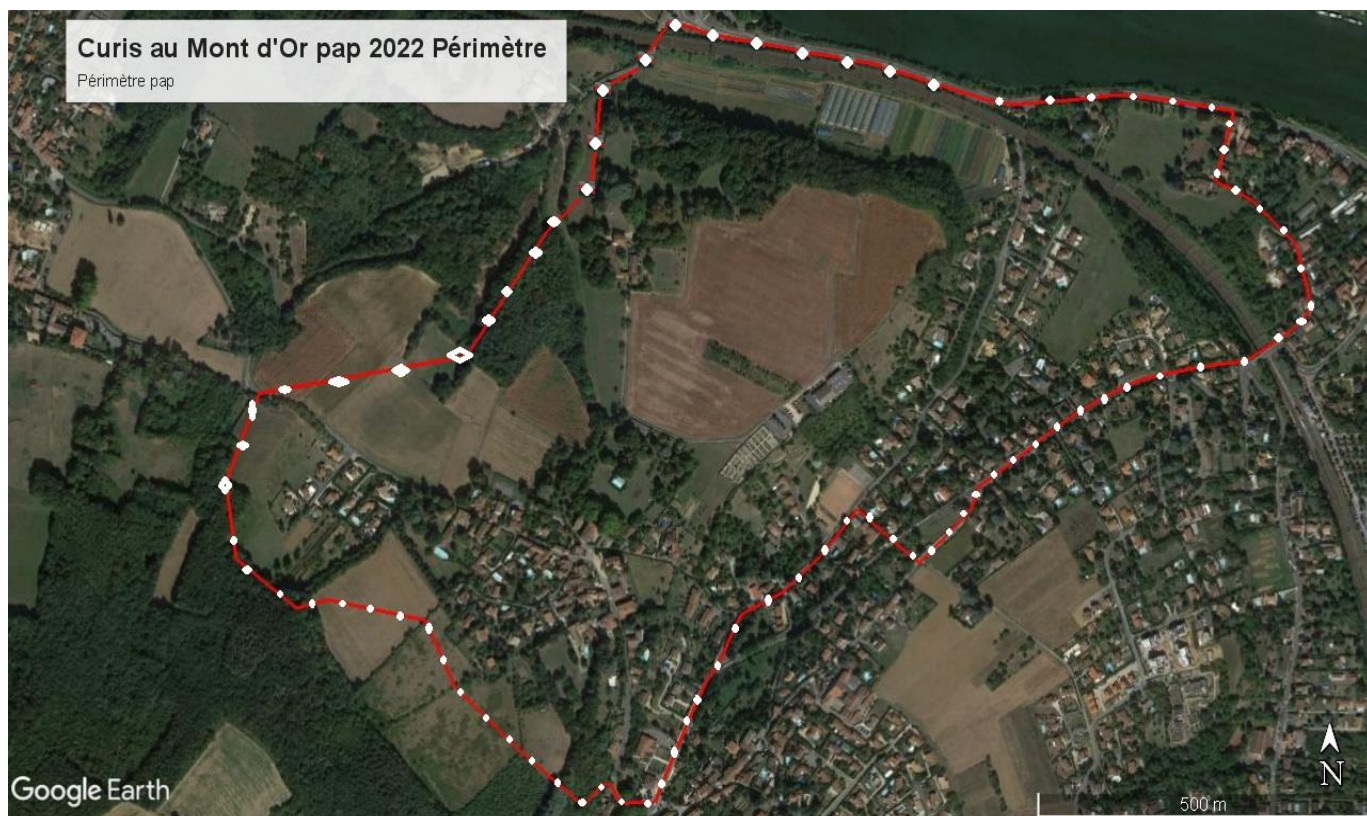


Dans le cadre de la lutte contre le **moustique tigre** menée par la Métropole de Lyon sur son territoire, des agents préventeurs interviendront à partir de la semaine 23 (6 -13 juin) sur le territoire de votre commune sous réserve des décisions et mesures sanitaires fixées par le gouvernement.

Ces opérations sont effectuées suite à la découverte de l'installation de cette espèce sur votre territoire au cours de la saison 2020.

Ces agents ont pour mission de sensibiliser la population aux gestes de bonne pratique permettant de limiter la prolifération des populations de **moustiques tigres** au sein du tissu urbain.

Ci-dessous le périmètre prévisionnel de votre commune concerné par ces actions au cour de cette saison 2022.



Entente Interdépartementale Rhône-Alpes
pour la Démoustication

31 chemin des Prés de la Tour
73310 Chindrieux

www.eid-rhonealpes.com
☎ 04 79 54 21 58

Christophe BELLET

Responsable opérationnel
Antenne de Décines

☎ 04 72 02 13 73

☎ 06 08 28 11 13

base.decines@eid-rhonealpes.com



INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Toute nouvelle demande d'inscription peut être réalisée:

- en ligne sur le site www.service-public.fr avant le **2 mars**
Vous devez fournir la version numérisée des documents suivants :
 - justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - justificatif d'identité
- ou en mairie au plus tard le vendredi **4 mars 2022** afin de pouvoir voter pour les élections de l'année 2022.

Elections présidentielles

1er tour : 10 avril 2022

2d tour : 24 avril 2022

Elections législatives

1er tour : 12 juin 2022

2d tour : 19 juin 2022

BON VOISINAGE



Nous vous rappelons que vous devez élaguer vos arbres et vos haies qui dépassent de votre propriété, tant chez un voisin que sur l'espace public. Si vous faites intervenir des professionnels dans votre logement ou propriété il faut les informer de cesser toutes nuisances sonores entre 12 et 13 heures pour la tranquillité du voisinage. Les végétaux coupés doivent être apportés en déchèterie, leur brûlage est strictement interdit.

A toutes fins utiles nous vous informons qu'un agent de police municipal va prochainement entrer en service pour notre commune et pour Albigny. Dans un premier temps ses missions seront axées sur la prévention et les rappels aux règlements. A bon entendeur...

POMPIERS VOLONTAIRES



Vous souhaitez devenir pompier volontaire pour participer aux missions de la caserne de Curis-Poleymieux ?

Rendez-vous sur le site:

WWW.SDMIS.FR

THOUAMAPORTE



L'association va proposer une commande groupée de plants Bio pour le potager

Ce sont les plants des serres de Ripan à Bessenay.

Cécile était venue faire une vente l'année dernière sur le marché de Curis, et avait eu un vif succès Vous pouvez visiter son site : **<http://serres-de-ripan.fr>**

Le détail de l'offre sera communiqué dans le Têtu de mars pour une livraison en mai sur la place de la fontaine

EVENEMENTS A VENIR

Le TAMBOUR 2022

Il sera dans vos boîtes aux lettres première quinzaine de ce mois.

VACANCES SCOLAIRES

Du 12 au 27 février

BONNES VACANCES A TOUS